

LA PORTE DE METZ DE TOUL

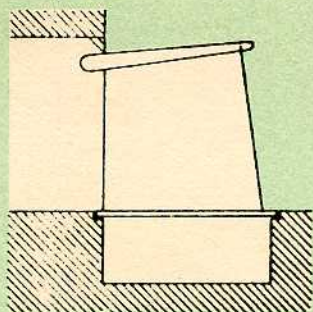
(Meurthe-et-Moselle)

La Porte de Metz appartient au système de fortification appliqué à Toul par **Vauban**, lors de sa mise en chantier en 1698, et dont les travaux s'échelonnent tout au long du XVIIIème siècle. Les bâtiments ont été fort remaniés en 1849-1850 comme le prouvent la toiture, les terrasses, ainsi que certaines ouvertures utilisant d'anciennes fenêtres, par exemple.

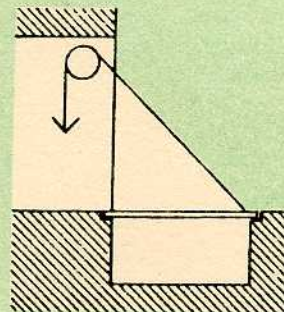
L'ouvrage, une porte de ville fortifiée du XVIIIème siècle, comprend trois parties :

- **La porte extérieure (Nord)** appuyée à l'escarpe (rempart). Elle a conservé l'essentiel de son allure d'origine : pilastres à bossages et fronton sont d'époque. Des pierres sont en attente d'être sculptées ce qui prouve l'état d'inachèvement de fortification, qui peut s'expliquer par la réduction des crédits affectés à la construction de la place, seulement en troisième ligne face à l'Empire. Par contre, le porche est à mettre à l'actif des remaniements du milieu du XIXème siècle. En effet, la machinerie du **pont-levis** date de 1849-1850. Elle remplaça le **système à flèche** de Vauban. Le nouveau

*Pont-levis
à flèche*



*Pont-levis
à masselottes*



procédé avait, sur le précédent, l'avantage d'être moins vulnérable et mieux dissimulé dans sa manœuvre. Le mécanisme encore visible, est celui du **pont-levis à masselottes** ou système Poncelet (ingénieur militaire qui le mit au point vers 1820). Les **masselottes** sont des chaînons de fonte ou d'acier qui constituent des contre-poids. Ce mécanisme pouvait être manipulé rapidement par un seul homme.

- **Le passage** : on y distingue une alternance de pilastres et de cintres constituant des **arcs de décharge** soutenant la voûte. De plus, à l'intérieur, des gorges laissent supposer l'existence ou la prévision d'une herse. Protégeant ce passage, un **terre-plein** (1er étage) et une **terrasse** (2ème étage) réunissent les deux bâtiments.

- **La porte intérieure (Sud)** : au rez-de-chaussée, elle répond au schéma type d'une porte de ville puisqu'elle comprend, encadrant le passage, un poste de garde et une prison (le violon). L'étage était destiné au logement des officiers.

Recherches réalisées par les élèves de deux classes de 4ème
du Collège Toul-Valcourt (Projet d'Action Éducative)

Maquette : Bernard Humbert - Jean-Pierre Blin

Nous remercions pour leur concours :
le Ministère de l'Éducation Nationale (P.A.E. et Service Éducatif)
le C.E.L.T. Études Toulaises
les Services Techniques de la Ville de Toul
le Commissariat de Police de Toul

Imprimerie Idoux St-Nicolas-de-Port - 1987

P.P. 50 Francs